

Image not found or type unknown



Démolition d'un bâtiment voisin

Par **lulu**, le **18/04/2016** à **23:12**

Je suis propriétaire d'une maison très ancienne à laquelle diverses constructions étaient appuyées (poutres parfois enchâssées dans mes murs) Or, le propriétaire voisin (communauté de communes) a fait des travaux pour transformer un vieux presbytère en maison de santé. Pour dégager un maximum de place, ils ont démolis tous ces bâtiments annexes ce qui a dégagé mes murs sur deux côtés de ma propriété. Depuis le début des travaux j'ai du aller quémander la moindre information sur le chantier. Ma question : Avaient-ils le droit de choisir les enduits de façade qu'ils ont refaits sur mes murs sans me concerter ? Si quelqu'un peut me répondre, merci d'avance.